



MISE EN CONCURRENCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE PRESTATIONS DE PEDICURIE A LA RESIDENCE AUTONOMIE DES 4 VALLEES A ALBERTVILLE

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME EMETTEUR :

CIAS ARLYSERE – 2 avenue des Chasseurs Alpains – 73200 ALBERTVILLE

2 - OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE :

La Résidence autonomie « Les 4 Vallées » située 221 chemin des 3 Poiriers à Albertville (73200) comportant 42 logements souhaite mettre à disposition d'un professionnel un local situé au sein de son établissement pour des prestations de pédicurie auprès des résidents.

S'agissant d'une dépendance du domaine public, la mise à disposition se fait au terme d'une convention d'occupation du domaine public non constitutive de droits réels et n'ouvrant droit à aucunes dispositions relatives aux baux commerciaux.

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

La Résidence autonomie « Les 4 Vallées » mettra à la disposition de l'occupant un local de 18.54 m² situé au rez-de-chaussée de la résidence équipé notamment de : 1 bac à coiffure, 1 fauteuil, 1 meuble coiffeuse, 1 casque sèche-cheveux.

La convention sera conclue à **compter du 01/01/2024** pour une durée d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un délai de préavis de 3 mois.

En contrepartie, l'occupant versera au CIAS Arlysère une redevance dont le montant est fixé à 100 € par an.

4 – VISITE DES LOCAUX :

Les candidats devront se rendre obligatoirement sur place pour une visite des locaux afin de répondre à l'offre.

Les candidats devront s'inscrire par :

- Email à l'adresse suivante : ra.quatrevalles@arlysere.fr
- Téléphone : 04 79 32 23 69

La Directrice de la Résidence proposera des dates et horaires.

Le certificat de visite sera remis au candidat à la fin de la visite. Celui-ci sera tenu de le joindre à son offre.

5 – CONTENU DU DOSSIER :

Les candidats devront remettre au CIAS Arlysère un dossier composé des pièces suivantes :

Pour la candidature :

- une lettre de candidature,
- les certificats professionnels et/ou expériences professionnelles du candidat,
- une attestation d'assurance en cours de validité,
- l'attestation de visite du site.

Pour l'offre :

- la grille de réponse tarifaire.

6 – CRITERE D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Le jugement des offres sera effectué selon les critères suivants :

- CRITERE A : valeur technique de l'offre (60 %)

La valeur technique sera évaluée en fonction des éléments suivants :

- . Adéquation de l'offre au contexte
- . Accueil / Prise en charge de la clientèle
- . Disponibilité
- . Mesures d'hygiène et de sécurité

- CRITERE B : proposition de tarifs clients : (40 %)

Selon la grille tarifaire proposée.

L'établissement pourra décider de sélectionner le ou les candidats avec lesquels il pourra entrer en négociation.

7 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation pourra être retiré auprès de la Résidence autonomie Les 4 Vallées située 221 chemin des 3 Poiriers à Albertville.

8 – DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES CANDIDATURES :

Le 05/02/2024 à 12h00.

Tout dossier déposé après cette date sera déclaré hors délai et sera rejeté.

9 – MODALITES D'ENVOI DES CANDIDATURES :

Les offres devront être adressées par courrier recommandé avec avis de réception ou remises en mains propres contre récépissé à la Résidence autonomie « Les 4 Vallées » située 221 chemin des 3 Poiriers à Albertville.